



Réouverture des lieux de culte

Description



Image libérée de droits d'auteur sous Creative Commons CC0 || <https://pxhere.com/fr/photo/856511>

Communiqué pour diffusion immédiate

Les autorités sanitaires permettent la réouverture des lieux de culte à partir du 7 février prochain.

Nous allons donc reprendre les eucharisties à 11h15 du lundi au samedi dès le 7 février dans la chapelle du Sacré-Cœur. Le dimanche, l'eucharistie nous rassemblera dans la chapelle du Centre à 10h30.

Les normes habituelles demeurent : port du masque, lavage des mains et distanciation. De plus, le gouvernement exige, même pour les lieux de culte, le passeport vaccinal que nous aurons le désagrément de vous demander. Des négociations se poursuivent pour lever cette obligation. S'il y a changement, nous vous en informerons immédiatement.

Les personnes qui le désirent, pourront se joindre à l'eucharistie du dimanche en mode virtuel, i.e. par Zoom. L'expérience va se prolonger jusqu'à la fin du mois de février.

Que le Seigneur vienne renouveler notre patience en ce temps d'ajustements continus et surtout qu'Il préserve l'unité de la communauté. Que tous ces désagréments n'entament pas notre joie.

Marcel Poirier, a.a.

Categorie

1. Articles
2. Nouvelles

Tags

1. Communiqué
2. Marcel Poirier
3. Ouverture

date créée

février 2022